

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2020/10/27-15-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 27 octobre 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation, notamment son article R. 719-50,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Vu les arrêtés du 24 août 2011 et du 4 avril 2020 portant nomination des membres du comité d'éthique,

Considérant que dans le cadre du départ à la retraite d'un des membres PU-PH du comité d'éthique et pour expertiser au mieux les projets de recherche avec problématiques médicales soumis par les membres de l'AP-HM, la candidature du Professeur Philippe PETIT, Chef de service -PU-PH - Imagerie pédiatrique et prénatale-spécialisé en imagerie diagnostique et interventionnelle au CHU de la Timone, a été proposée,

DECIDE :

OBJET : Nomination d'un nouveau membre du Comité d'éthique

Le Conseil d'administration approuve la nomination du Professeur Philippe PETIT, PU-PH au CHU de la Timone comme nouveau membre du comité d'éthique d'Aix-Marseille Université, en remplacement du Professeur Jean-Paul BERNARD.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 31

Fait à Marseille, le 27 octobre 2020



Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université